

COMMUNE DE MONTANA

ZONE DU
DOMAINE SKIABLE
VOIR PAZ ET RCCZ
MODIFICATION PART
HOMOLOGUEE
PAR LE CE
LE 12.08.2008



PLAN D'AFFECTATION

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du 21 septembre 1998

Droit de sceau: Fr. 52

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:

1:10000



LEGENDE

- Zone à bâtir
- Zone mayens
- Zone d'aire forestière
- Zone de constructions et d'installations publiques
- Zone agricole
- Zone militaire
- Zone réservée à la pratique du sport
- Zone protégée
- Zone d'affectation différée
- Zone de danger, de terrain instables et d'avalanches
- Zone d'extraction et de dépôt de matériaux

